

Les missions du Syndicat :

- Surveillance en rivière
- Conseil et accompagnement des riverains, des propriétaires d'ouvrages et des élus
- Aménagement du cours d'eau et de son bassin hydrographique
- Protection et restauration des sites naturels
- Etudes, construction, entretien, gestion et surveillance des ouvrages de protection contre les crues : digues, bassins écrêteurs
- Définition et régularisation administrative des systèmes d'endiguement : études de danger, définition de la zone protégée pour le niveau de crue retenue

Le Syndicat n'est pas responsable :

- Du maniement et de la maintenance des vannages privés
- Du retrait des embâcles
- De l'entretien des fossés et de la lutte contre le ruissellement et l'érosion des sols
- Du piégeage des nuisibles

Nous contacter



Syndicat du Bassin Versant
des 4 Rivières

5 impasse des mares
28500 Sainte-Gemme-
Moronval

02 37 82 38 70
secretariat@sbv4r.fr
www.sbv4r.fr



Syndicat du Bassin Versant des 4 Rivières



Dans la logique du transfert de la compétence **Gestion des Milieux Aquatiques** et **Prévention des Inondations** aux intercommunalités au 1^{er} janvier 2018, le **SBV4R** est né le 30 décembre 2017 de la fusion de 4 syndicats de rivière :

- Le Syndicat Intercommunal de l'Eure 1^{ère} section (**SIRE 1**)
- Le Syndicat Intercommunal du Cours Moyen de l'Eure (**SICME**)
- Le Syndicat Intercommunal du Bassin de la Vesgre (**SIBV**)
- Le Syndicat Intercommunal de la Vallée de la Blaise (**SIVB**)



L'Eure

L'Eure prend sa source à 220 m d'altitude dans la région du Perche et conflue dans la Seine après 228,7 km dont 60 km de l'Eure médian sont pris en charge par le SBV4R. Les principaux affluents de l'Eure sur le territoire du SBV4R sont :

- En rive droite : la Voise, la Drouette, la Maltorne et la Vesgre.
- En rive gauche : la Blaise et l'Avre.

Seules la Blaise et la Vesgre sont prises en charge par le SBV4R

Communauté d'Agglomération de Dreux

31 communes

La Blaise

Elle prend sa source dans la région du Perche à 269 m d'altitude et se jette dans l'Eure à Chérisy à 74 m d'altitude. Affluent de 49 km en rive gauche de la rivière Eure, seuls les 36 km aval de la Blaise sont gérés par le SBV4R.

Elle possède un seul affluent sur le territoire du Syndicat, le ruisseau de Saint-Martin dont seuls les 4 km aval sont le territoire du Syndicat.

Evreux Porte de Normandie

3 communes

La Vesgre

Prenant sa source à 170 m d'altitude, au sud des étangs de Hollande dans la forêt de Rambouillet ; la Vesgre se jette dans l'Eure après 23,6 km dont les 14 km aval sont sur le territoire du SBV4R.

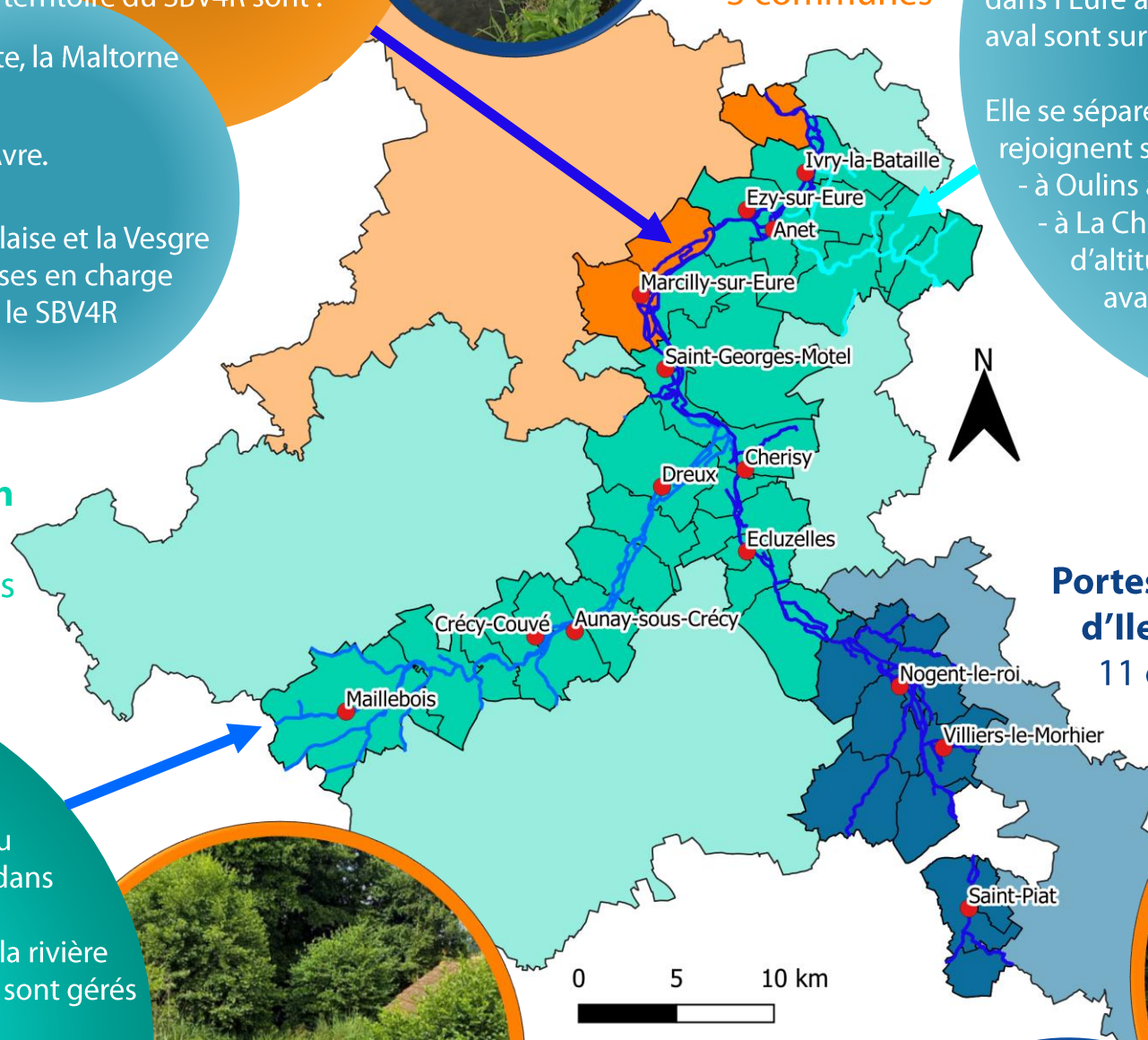
Elle se sépare en deux bras à Oulins qui rejoignent séparément l'Eure :

- à Oulins à 62 m d'altitude
- à La Chaussée d'Ivry à 57 m d'altitude (1,6 km en aval d'Oulins)

Portes Euréliennes d'Ile-de-France

11 communes

45 communes
de 3 EPCI



EPCI : Etablissement Public de Coopération Intercommunale